

Les dys et la scolarité



Diagnostic

Scolarisation

Témoignage

Les assoc'

SOMMAIRE



Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - Office national d'information sur les enseignements et les professions

Délégation régionale de l'ONISEP AIX-MARSEILLE

Rotonde du bois de l'Aune, BP 689 - 13095 Aix-en-Provence cedex 2
Tel. 04 42 95 29 25
Fax. 04 42 95 29 55

Directeur de publication
Pascal Charvet

Directeur délégué
Denis Petruzzella

Rédacteur en chef
Cathy Jacquety

Rédaction
Anne-Claire Lacour Filliol

Maquette
Anne-Claire Lacour Filliol

PAO
Anne-Claire Lacour Filliol

Relecture
Cathy Jacquety, Régine Job, Isabelle Sauron, Dr Pierre Taudou, Claire Rosty

Avec la participation de
Claire Rosty

Avril 2011

Sites utiles

www.ac-aix-marseille.fr
«Handicap et scolarisation»
www.onisep.fr/aix
www.resodys.org
www.dyspraxie.info/
www.apedys.org
www.dysphasie.org
www.coridys.asso.fr
<http://cpaprovence.com>
...

Le mot de Claire Rosty, inspectrice, conseillère technique pour l'ASH au rectorat d'Aix-Marseille

Prenant appui sur les avancées de ces dernières années dans la connaissance et la prise en compte des troubles spécifiques des apprentissages, l'académie d'Aix-Marseille a mis en place une politique volontariste en faveur des élèves DYS.

Centrée sur la formation des équipes et la diffusion de pratiques pédagogiques adaptées, l'académie offre une diversité de réponses selon la sévérité des troubles. Elle a notamment impulsé la création d'un réseau d'établissements du second degré formés à cette problématique. Une charte académique, qui sert de cadrage aux actions conduites, en précise les principes et les objectifs et organise l'ensemble des réponses adaptées à la scolarisation des élèves présentant de tels troubles.

Il reste essentiel, pour chaque élève diagnostiqué, que se mettent en place une démarche de coopération, ainsi qu'un projet formalisé entre l'établissement scolaire, la famille et les partenaires de soin.

Diagnostic

« Les techniques d'aujourd'hui permettent d'obtenir des résultats rapides et ciblés »,
Céline Commeiras, orthophoniste

Scolarisation

« Il s'agit pour nous de leur apprendre à apprendre »
Gwenaelle Gouron, enseignante spécialisée en ULLS

Témoignage

« M a mère a sacrifié de nombreuses heures pour m'aider »
Xavier Taupeñas, étudiant dys en master enseignement

Les assoc'

« Chez l'enfant dyspraxique, il y a une discordance entre l'acte voulu et l'acte réalisé »
Luce Nocera, déléguée 13 Dyspraxique mais fantastique

Les élèves présentant des troubles sévères de l'apprentissage (ou troubles dys) représentent 17% des 9378 élèves handicapés de l'académie d'Aix-Marseille (chiffres 2010). Près de 1550 élèves dys avec projet personnalisé de scolarisation (PPS) sont pris en charge dans l'académie dans le premier et second degré.

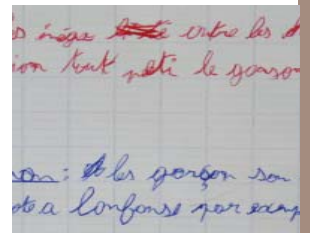
En 2002, le plan d'action Ringard identifie 3 étapes importantes avant la prise en charge de l'enfant dys : le repérage par l'enseignant, le dépistage par le médecin scolaire et le diagnostic, dans un centre de référence. « Ce schéma évolue. Désormais, des médecins référents, formés à cette problématique, examinent les élèves porteurs de troubles d'intensité moyenne ou faible, laissant aux centres de références les cas les plus sévères », annonce le docteur Taudou, médecin conseiller technique du recteur.

Suivant le degré de sévérité de la dyslexie et les troubles associés qui l'accompagnent, un projet d'accueil individualisé (PAI) ou un projet personnalisé de scolarisation (PPS) peuvent être mis en place (voir encart procédures, page 9). Ces projets décrivent des mesures de compensation spécifiques suivant le cas de chaque enfant (voir p.7) :

transport, matériel de compensation, aide d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS) ou encore aménagements des examens (tiers-temps, AVS...). Des classes pour l'inclusion scolaire (CLIS) en primaire et des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) au collège et au lycée accueillent les cas les plus sévères.

Dans l'académie d'Aix-Marseille, de nombreuses actions sont mises en place afin d'améliorer la scolarisation des élèves dys, en classe ordinaire ou en dispositif pédagogique collectif. « Une Team Dys, équipe de médecins scolaires et psychologues scolaires, se déplace dans les établissements pour former les personnels », explique le docteur Taudou.

Un Réseau Dys est mis en place (voir encart Réseau dys p.7). Des formations pédagogiques sont programmées chaque année afin d'informer les enseignants et de les aider à concevoir des aménagements pédagogiques à mettre en place dans la classe. Ces derniers peuvent en outre utiliser les outils de repérage mis à leur disposition : Reperdys, outil destiné à repérer les enfants dys ou en grande difficulté scolaire en CM et bientôt, Eval CE1, en attente de validation.



Les DYS

Les enfants dys sont des enfants présentant des troubles spécifiques des apprentissages, non un retard des acquisitions. « Ces troubles sont considérés comme primaires, c'est-à-dire que leur origine est supposée développementale, indépendante de l'environnement socio-culturel d'une part, et d'une déficience avérée ou d'un trouble psychique d'autre part ».¹

Dyslexie : Troubles de la lecture. Ils apparaissent dès l'entrée dans l'apprentissage. Ils perdurent dans le temps.

Dysorthographe : Troubles de l'écrit et de l'orthographe. Un enfant ayant une dyslexie aura souvent des troubles de l'écriture.

Dysphasie : Troubles du langage. Il se caractérise par des problèmes dans l'expression orale, la formulation, le vocabulaire et la syntaxe.

Dyscalculie : Troubles altérant la compréhension de ce qui a trait aux nombres. Les comptes, les calculs mentaux, les résolutions de problèmes... poseront des difficultés.

Dysgraphie : Troubles qui s'appliquent au dessin et au graphisme (schémas...)

Dyspraxie : Altération des gestes. Troubles de l'acquisition de la coordination.

¹ Encart du BO n°6 du 7-2-2002

Etre partenaire de l'école

Diagnostiquer, prendre en charge, former, innover, chercher. L'association Résodys s'associe avec l'éducation nationale. L'objectif : identifier les enfants dys le plus tôt possible pour assurer une prise en charge dans les meilleures conditions. Le docteur Michel Habib raconte la dyslexie, entre réflexion et action.

6 pour Dys

L'éducation nationale et l'association Résodys travaillent ensemble dans le cadre d'un partenariat. Les objectifs sont d'ordres épistémologique et pédagogique. Ce projet vise un meilleur repérage des enfants présentant des troubles de la lecture dont les enfants dyslexiques en fin de primaire. Enseignants et médecins scolaires des 6 départements de la région se mobilisent notamment en utilisant un outil spécifique, Reperdys. Cette collaboration scientifique et pédagogique porte ses fruits car environ 2000 enfants ont déjà bénéficié des tests. Les analyses des résultats sont actuellement en cours.

Le docteur Habib, neurologue et neuropsychologue à l'hôpital de La Timone à Marseille, président de l'association Résodys, porte un grand intérêt à la question de la dyslexie. « La dyslexie peut se définir comme une incapacité à acquérir la lecture chez l'enfant normalement intelligent, à l'exception de toute autre possibilité d'explication d'ordre psychologique, médicale ou éducative ».

Acteur incontournable sur ce sujet, il tente d'apporter depuis de nombreuses années des réponses concernant les causes, les conséquences et les prises en charges nécessaires suivant les types de trouble dont l'enfant est atteint. « La cause génétique expliquerait une partie des faits constatés. Elle entraînerait un mauvais développement du système cognitif du langage. Cela incite à dépister le plus tôt possible afin d'éviter que la partie génétique ne prenne trop d'importance par rapport aux facteurs d'apprentissage.

« Un développement atypique du cerveau »

L'autre cause serait environnementale. Les troubles se développeraient plus facilement lorsque la stimulation parentale, l'environnement culturel et socio-économique seraient défectueux. Des recherches sont également en cours pour comprendre ce qu'il se passe durant la grossesse. Il semblerait qu'une ambiance hormonale à un moment précis favoriserait le développement des particularités cérébrales du dyslexique », explique le Docteur Michel Habib. Le cerveau du dyslexique intéresse particulièrement les scientifiques. Les enfants souffrant de troubles « dys » auraient « un développement atypique du cerveau ». Les compensations mises en place lors de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture participeraient à favoriser le développement de certaines zones du cerveau afin de suppléer aux parties déficientes.



« Les familles nous disent 'ça avance', commente le docteur Michel Habib »

« Trois types de dyslexie »

Les causes restent encore une source de recherche et d'attention particulière.

« Environ 10% des enfants souffrent de troubles spécifiques des apprentissages. Un enfant dyslexique aura souvent des troubles associés. Nous pouvons parler de 'constellation dys', c'est-à-dire un

ensemble d'unités en relation étroite, avec une cause commune qu'on ne connaît pas » (voir le tableau de la page suivante). Dysphasie, dyscalculie, dyschronie, dysorthographe, dyspraxie..., autant de troubles souvent liés à une dyslexie.

« Aujourd'hui, nous savons qu'il existe trois types de dyslexies. La dyslexie phonologique, où l'enfant parle mal dès le début et où il éprouve des difficultés à mettre ensemble les sons et les lettres. La dyslexie visio-attentionnelle, où l'enfant parle bien et manie très tôt le lexique mais où il sera tout de même en difficulté au CP. Il aura du mal à traiter la succession de lettres en mot. Ces enfants présentent souvent des troubles de l'attention qui, dans les cas les plus graves s'apparentent à un TDAH (trouble déficit de l'attention hyperactivité). Enfin, la dyslexie-dyspraxique, où l'enfant va présenter des troubles articulatoires, marchera tard... Pour lui, c'est surtout l'écriture qui le gênera plus que la lecture ». Pour chaque cas, un dépistage et des prises en charge adaptées peuvent être proposées.

Résodys, association créée en mai 2002, s'organise en réseau de soins afin de favoriser le dépistage et d'homogénéiser les connaissances sur les troubles des apprentissages. 6 pôles de proximité sont mis en place dans la région pour contribuer au diagnostic des troubles dys. Des équipes pluridisciplinaires établissent un dossier unique par patient. Elles proposent une évaluation des troubles et la mise en oeuvre de la prise en charge de l'enfant.

« Mettre un pied dans les classes »

« En 2004, nous avons signé une convention avec

Jean-Paul de Gaudemar, recteur de l'académie, pour favoriser le lien avec les médecins scolaires et les psychologues scolaires». Il s'agit de mutualiser les moyens, mettre en oeuvre un soutien à l'intégration scolaire et former les personnels afin que ces derniers puissent réagir au plus vite en cas de découvertes s'apparentant aux troubles dys. Ce partenariat a favorisé la création de classes de type CLIS « dys » et ULIS « dys ». « Le département des Bouches-du-Rhône est celui qui a la meilleure capacité d'accueil des dyslexiques en France », éclaire Michel Habib. Un Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) a vu le jour en 2008 avec une capacité d'accueil de 10 places (90 enfants sont sur liste d'attente). Il est composé d'orthophonistes, d'une psychomotricienne, d'un ergothérapeute, d'un neuropsychologue, de deux psychologues cliniciens, d'un éducateur spécialisé et d'une enseignante de l'éducation nationale. Le docteur Habib en est le directeur médical.

Des ateliers d'estime de soi

« Ce SESSAD a été créé pour prendre en charge les cas les plus sévères. Il permet une attention médicale soutenue des enfants en grande difficulté. C'est une réelle avancée pour nous car il permet de mettre un pied dans les classes... La science et l'école sont deux partenaires efficaces lorsqu'ils travaillent

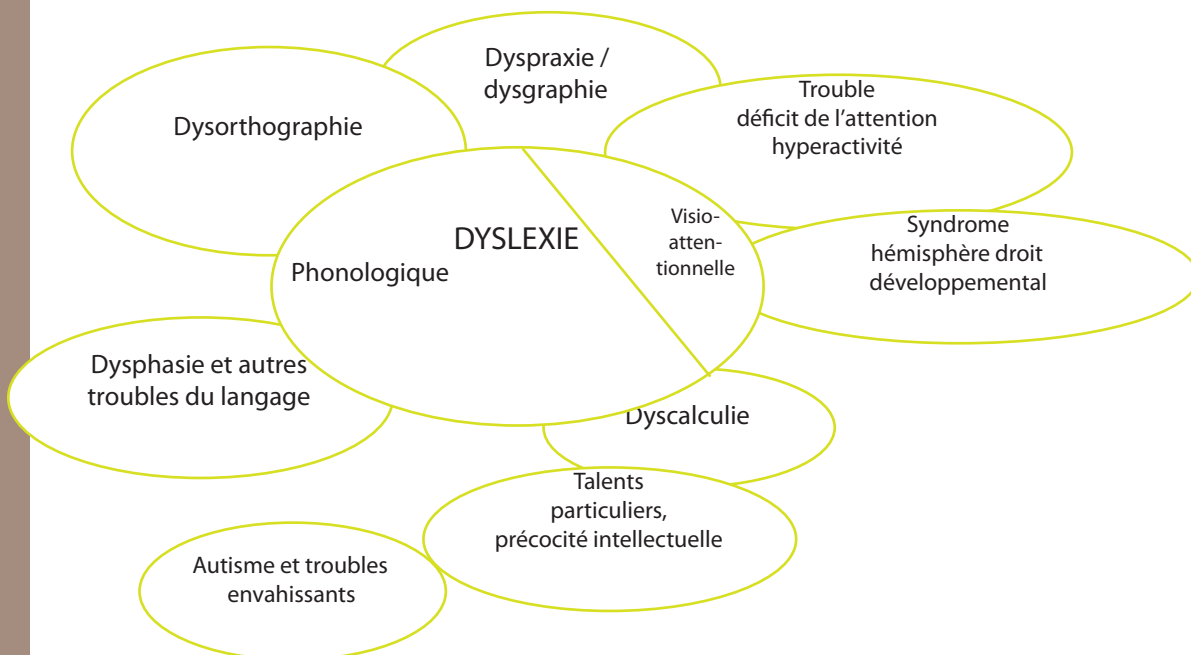
ensemble ». Ce service permet de soutenir les enseignants, d'échanger avec eux, de partager les expériences pour mieux accorder la pédagogie. Les enfants font des progrès remarquables. L'impact psychologique étant important chez les enfants présentant des troubles dys, des ateliers d'estime de soi sont organisés. « On recherche un effet boule de neige, illustre le docteur Habib. Notre idéologie est de montrer que la science et l'éducation peuvent bâtir des liens compatibles.

Par exemple, nous pouvons apporter des éclairages sur les méthodes d'apprentissage. Nous savons que la méthode globale ne répond pas aux mécanismes cognitifs de la lecture et que seule la méthode syllabique est valable. Aborder les troubles des apprentissages par la science, c'est garantir que l'on va vers un mieux.».

www.resodys.org

« Des outils existent pour les enseignants afin de détecter les enfants qui ne sont pas encore repérés »

La «constellation dys» proposée par le docteur Habib



La dyslexie n'est pas un trouble isolé. Elle s'accompagne de troubles associés qui, s'ils sont nombreux, peuvent augmenter le degré de sévérité du cas.

**Le CPA Provence
Pour le
mieux-être
des enfants dys**

Une neuropsychologue, une orthophoniste, une psychomotricienne, une psychologue clinicienne et une coordinatrice. Objectif de cette équipe : recevoir les enfants dys dans un même endroit pour des ateliers ciblés. « Ce projet est né du constat que le travail pluridisciplinaire est indispensable dans la prise en charge du dyslexique. L'idée est de développer un travail non plus en individuel mais avec des groupes d'enfants », commente l'orthophoniste Céline Commeiras. Les ateliers concernent les difficultés d'attention, les troubles dys, l'estime de soi et les profils précoces avec troubles dys associés. Ils s'inscrivent sur une dizaine de séances. « L'idée est que les enfants se sentent moins seuls dans un groupe homogène et progressent ensemble ».

« Compenser les difficultés »

L'orthophoniste est un acteur primordial dans le traitement de la dyslexie. Les troubles trouvent une définition. Les difficultés se contournent par des compensations.

L'idée : entraîner les fonctions qui ne marchent pas et s'appuyer sur les compétences.

Céline Commeiras, orthophoniste à Aix-en-Provence



« Les choses ont beaucoup évolué », affirme Céline Commeiras

« Le premier jour de consultation, on peut savoir si l'enfant a besoin ou non d'une rééducation, mais on ne sait pas tout de suite s'il est atteint d'un trouble persistant ou simplement d'un retard dans l'apprentissage », explique Céline Commeiras, orthophoniste spécialisée dans la dyslexie. Alors que le retard de lecture tend à se compenser dans le temps, les troubles des apprentissages perdurent et relèvent alors du domaine médical. « Les enfants sont envoyés vers nous car il y a une inquiétude des parents. Les professeurs des écoles jouent un rôle important dans le repérage ».

Donner du sens

Les difficultés apparaissent généralement dès l'entrée dans la lecture. Il arrive toutefois que les signes d'une future dyslexie surviennent dès la grande section de maternelle.

« Voir systématiquement les lettres en miroir, reconnaître difficilement les sons... peuvent être des indices qui demanderaient un bilan et entraînerait un dépistage précoce. Plus l'orthophoniste intervient tôt dans la rééducation, plus les effets sont intéressants, notamment au niveau de la qualité de vie de l'enfant. Par contre, les enfants que l'on reçoit tard, en 6e par exemple, auront souvent une mauvaise estime d'eux-mêmes pouvant gêner la rééducation. Ils se sentent incompetents. Certains parents ou enseignants pensent souvent que l'enfant aura un 'déclit', qu'un jour ça ira mieux, alors ils attendent. Or, un bilan permet d'évincer les doutes et de proposer des solutions si nécessaire ». L'orthophoniste reçoit l'enfant pour effectuer des

bilans. Ils permettent de dévoiler ses difficultés, ciblent le type de dyslexie dont il souffre et met l'accent sur ce qui fonctionne. Durant une à trois séances par semaine suivant la sévérité des cas, il s'agira d'entraîner les fonctions qui ne marchent pas et de s'appuyer sur les compétences. « Quand un enfant apprend à lire, éclaire Céline Commeiras, il va d'abord découper chaque lettre, retrouver les sons qui correspondent, coller les syllabes puis donner un sens. Cette voie de lecture s'appelle la voie d'assemblage. Quand elle fonctionne mal, on traite la dyslexie phonologique. Plus tard (vers le CE2), à force d'avoir vu les mots, l'enfant les reconnaîtra, ce qui active rapidement le sens. C'est la voie d'adressage. Quand celle-ci dysfonctionne, on traite la dyslexie visio-attentionnelle ».

« Mieux vivre avec »

Chez l'enfant dyslexique, l'identification du mot n'est pas automatisée. Il doit à chaque fois faire des efforts pour déchiffrer et ensuite donner du sens. L'enfant dys doit travailler plus que les autres et l'épuisement peut vite se faire sentir. « Les enfants dyslexiques sont des battants et ont une maturité surprenante. Ils comprennent très vite qu'ils devront faire plus d'efforts que les autres. Même si la dyslexie ne se guérit pas, les techniques d'aujourd'hui permettent d'avoir des résultats rapides et ciblés. Certains enfants peuvent retrouver un niveau normalisé de lecture ». L'orthophoniste n'agit pas seule. La dyslexie s'accompagnant fréquemment de troubles associés, il est souvent nécessaire de travailler en pluridisciplinarité. Un

enfant ayant des problèmes de mémoire consultera un neuropsychologue, celui souffrant de dyspraxie verra un psychomotricien et/ou un ergothérapeute... « Même si nous recevons en libéral, nous travaillons en lien avec un réseau de praticiens. Avec

« On a aujourd'hui des moyens de rééducations efficaces. En peu de temps, on peut soulager les enfants »

les enseignants, j'essaie toujours d'avoir une conversation téléphonique quand la dyslexie est légère. Quand elle est moyenne ou sévère, nous nous retrouvons lors des réunions d'équipes éducatives. Ce sont des moments d'échanges entre les professionnels de santé et les enseignants. Ces dernières années, les choses ont beaucoup évolué. Les enseignants sont plus informés mais restent cependant parfois démunis ».

L'éducation se mobilise

« Nous avons la chance d'être dans une académie active ». Stéphanie Massa, conseillère pédagogique dans le domaine du handicap et Dominique Baudouin, inspectrice académique, sont actrices des évolutions instaurées pour aider les enfants dys. Projets académiques, outils pédagogiques, compensations mises en place dans l'académie d'Aix-Marseille. Les champs d'action sont vastes.

Stéphanie Massa, conseillère pédagogique ASH à l'inspection académique des Bouches-du-Rhône

En quoi consiste votre fonction de conseillère pédagogique ASH au sein de l'IA 13 ?

Je travaille au côté d'un inspecteur ASH à Marseille. Je m'occupe des professeurs qui scolarisent des élèves handicapés mais essentiellement avec ceux du 1^{er} degré (primaire). Le conseiller pédagogique participe à l'élaboration du plan de formation départemental, ouvert aux enseignants spécialisés ou non. Les enseignants eux-mêmes peuvent également nous solliciter lorsqu'ils apprennent par exemple qu'ils vont accueillir un enfant souffrant de troubles des apprentissages. Après un temps d'observation dans la classe, nous établissons ensemble les aménagements pédagogiques à mettre en place.

Que peuvent mettre en place les enseignants pour aider les enfants dys ?

A travers les stages que nous

organisons, nous expliquons aux enseignants que de nombreux aménagements pédagogiques permettent de soulager l'enfant dys dans ses apprentissages. Cela passe par l'allègement de l'écrit, la simplification des consignes, l'instauration de code couleurs ou encore l'adaptation des documents (aérer les textes, les exercices, choisir une taille et une police d'écriture confortable à la lecture...). En école primaire, les ordinateurs avec logiciels spécifiques ne sont pas forcément nécessaires car compliqués pour leur âge. Les logiciels gratuits sont plus abordables au début.

Quelles sont les compensations que peuvent obtenir les enfants dys dans le premier degré ?

Dans le cas de troubles sévères, les parents adressent une demande à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Plusieurs types de compensation existent. Peuvent

être décidés une orientation sur un dispositif collectif de type CLIS* ou ULIS*, une dotation de matériel pédagogique adapté (ordinateur...), le transport de l'enfant du domicile à l'école, le versement d'une allocation spécifique ou encore l'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire, plus souvent nécessaire en cas de dyspraxie ou TDAH*. Toutes ces compensations ne sont pas systématiques mais notifiées par la MDPH en fonction des besoins de chaque enfant.

L'enfant dys a surtout besoin d'aménagements pédagogiques que mettra en place l'enseignant. Cette démarche présente un grand intérêt puisqu'elle sera également bénéfique aux enfants en difficulté scolaire.

CLIS : classe pour l'inclusion scolaire
ULIS : Unité pour l'inclusion scolaire
TDAH : Trouble déficit de l'attention hyperactivité

Le Réseau Dys

Le réseau Dys est un réseau de 13 collèges de l'académie d'Aix-Marseille. Objectif : permettre l'accueil des élèves dys en milieu scolaire ordinaire en dehors de la carte scolaire. Ces établissements forment leurs enseignants aux troubles dys afin d'adapter la pédagogie et favoriser l'apprentissage de ces élèves. Ils font référence auprès des autres établissements du bassin et permettent un partage des connaissances avec les personnels ayant des interrogations sur le sujet. Ce réseau invite en outre à mutualiser les informations.

Dominique Baudouin, inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale

Dominique Baudouin est inspectrice d'académie au rectorat d'Aix-Marseille. Elle travaille entre autres, aux projets académiques en faveur des élèves présentant des troubles Dys. « Il fallait créer une équipe de formateurs des formateurs. Cette équipe, la « Team dys » est composée d'enseignants, de médecins et psychologues scolaires. Ils interviennent essentiellement dans les établissements du réseau dys (voir encart), afin de former les personnels du second degré aux troubles dys.

3 volets sont abordés : un volet scientifique proposé par le Docteur Habib, un volet



« Les actions académiques dépendent des personnes et de leur volonté. Dans l'académie, nous avons fait évoluer les choses », explique Dominique Baudouin

psychologique et le dernier où j'interviens concerne la pédagogie. Il est primordial que les personnels formés sachent

d'où viennent les troubles et les conséquences qu'ils engendrent afin d'adopter une meilleure pédagogie».

Elle même maman d'un jeune homme dyspraxique et précoce, Dominique Baudouin agit dans son travail en connaissance de cause. « Les dys ont très souvent des troubles associés. Ils ont aussi des capacités qu'il faut savoir mettre en avant. mon fils est dyspraxique, il ne sait pas nouer ses lacets. Mais il est aussi précoce et a obtenu son baccalauréat littéraire avec la mention très bien. C'est pour moi un symbole et un grand espoir pour tous les enfants dys qui désespèrent souvent de leurs capacités. »

«L'Ulis dys, un laboratoire pédagogique»

L'unité localisée pour l'inclusion scolaire accueille des jeunes élèves souffrant de dyslexies sévères. Ils y retrouvent confiance, méthode, organisation et compréhension. Au collège Campra d'Aix-en-Provence, chacun s'évertue à comprendre l'autre pour mieux l'aider.

L'environnement numérique de travail

L'environnement numérique de travail permet aux élèves dys de travailler autrement. Tout d'abord grâce au logiciel Médialexie. Il offre la possibilité de faciliter la lecture de textes, activité très contraignante pour l'enfant dys, permettant ainsi de favoriser l'accès au sens. Il y a également les dictionnaires et conjugueurs numériques. «Le dictionnaire numérique évite aux élèves dys d'avoir à se remémorer l'alphabet à chaque fois qu'ils cherchent une définition», éclaire Gwenaëlle Gouron. Enfin, un AVS collectif suit les cours pour prendre des notes. Il les met ensuite à jour sur un blog que les élèves peuvent consulter à l'Ulis ou chez eux.

Sur la porte de la classe, une affiche indique l'ULIS. À l'intérieur, une grande salle baignée de soleil où d'un côté quelques tables et chaises font face au tableau blanc, et de l'autre des ordinateurs offrent les outils indispensables aux élèves Dys. Gwenaëlle Gouron est enseignante spécialisée dans l'Unité localisée pour l'inclusion scolaire



«Nous faisons un travail d'étayage» explique Gwenaëlle Gouron

(Ulis Dys) du collège Campra à Aix-en-Provence. L'Ulis accueille cette année une quinzaine de jeunes souffrant de dyslexie sévère avec troubles associés. C'est la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui décide si l'enfant relève d'une orientation en Ulis. L'objectif de ce dispositif, faire en sorte que ces élèves reprennent confiance en eux dans un cadre différent, et bénéficient d'outils adaptés afin de pallier au mieux leurs troubles handicapants. « Nous sommes dans une sorte de laboratoire pédagogique.

L'Ulis fonctionne beaucoup en partenariat. Des enseignants interviennent à l'intérieur de l'Ulis comme la prof d'anglais ou l'enseignant en gestion mentale, d'autres incluent tous les élèves dys dans leur classe. L'AVS collectif est également une aide humaine précieuse. Il seconde l'élève dans son métier d'élève et lui évite d'être submergé par la multiplicité des tâches exigées en classe. Les élèves viennent dans l'Ulis de trois à sept heures par semaine, notamment durant les cours de français ou de langues », explique Gwenaëlle Gouron.

« Tout part de l'enfant »

Ce matin là, les élèves tentent de se souvenir de ce qui avait été vu la fois précédente. S'amorce un travail en prévision de la lecture d'un roman pendant les vacances scolaires. Guillaume,

élève de 4^e montre quelques réticences quand Thomas le convainc : « tu n'auras qu'à écouter ». En effet, grâce au logiciel Médialexie, les élèves dys peuvent écouter la lecture d'un livre pendant que le texte défile sous leurs yeux. « C'est un véritable avantage pour les élèves. La lecture accapare leur énergie depuis des années. Du coup, les lacunes

se sont accumulées et des pans entiers de connaissance ont été annihilés. Grâce à ce logiciel, ils peuvent se concentrer sur le sens du texte et non plus passer un temps fou à décortiquer les mots. La principale difficulté rencontrée en lecture par les enfants dys est d'identifier les mots. De plus, ils écrivent à l'ordinateur par le biais

« Le cadre permet d'élaborer à nouveau des liens. Il invite les élèves dys à vivre les choses autrement »

Gwenaëlle Gouron, enseignante spécialisée

de traitement de texte. Ça leur permet de corriger leurs fautes plus rapidement et plus proprement», poursuit l'enseignante spécialisée.

(Voir le texte d'un élève de l'Ulis). Outre ces aides techniques, les élèves dys profitent des aides humaines. Sont organisées des séances en gestion mentale. « Les élèves ont souvent un déficit des représentations, ils ont du mal à visualiser, explique Jacques Florens, prof de maths et intervenant en gestion mentale pour les élèves de 6^e et 5^e. Tout part de l'enfant. Chacun fonctionne différemment. Chaque élève a pour cela un emploi du temps individualisé. Il s'agit de leur faire découvrir leurs propres méthodes». Le fait de savoir comment on fonctionne permet de rassurer les élèves dys qui souffrent souvent d'un manque d'estime de soi.

« Apprendre à apprendre »

« La gestion mentale permet de les mettre en confiance et de mieux se connaître. Il s'agit

pour nous de leur apprendre à apprendre », ajoute Gwenaëlle Gouron. L'estime de soi est primordiale chez les élèves dys. « Lorsqu'ils arrivent en 6^e, ils savent déjà que l'apprentissage de l'anglais sera difficile pour eux, commente Roxana Mavaddat, enseignante en anglais et intervenante dans l'Ulis. Le premier travail consiste à leur donner confiance. Je commence toujours par leur demander les mots anglais qu'ils utilisent déjà dans la vie quotidienne. Ils se rendent compte qu'ils connaissent une cinquantaine de mots. Ça leur donne envie de travailler ». Pour ces interventions, madame Mavaddat n'a pas de manuel.

« L'élève n'est pas une culture hors-sol »

Elle sait juste qu'à la fin de 3^e les élèves de l'Ulis dys doivent avoir un niveau de fin de 5^e. « J'expérimente, je mets en œuvre des tentatives de pédagogie. En France, on a tendance à considérer l'élève comme un cerveau sur 2 pattes. Or il arrive avec son histoire, ses différences, c'est une globalité, un tout. Nous devons prendre en compte cela. L'élève n'est pas une culture hors sol ! La bonne communication que nous avons entre

nous invite à mieux prendre en charge les difficultés de l'élève », constate la professeure d'anglais.

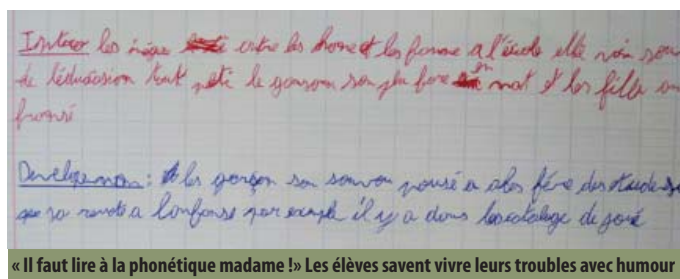
Quand ils ne sont pas dans l'Ulis, les élèves dys suivent les cours avec leurs camarades. Les enseignants adaptent les cours tant qu'ils peuvent. Certains se forment au 2CASH, formation de 6 semaines pour mieux comprendre le handicap. Jean-François Vergnes, professeur d'histoire-géographie est de ceux-là. « Je suis parti de la question, pourquoi certains élèves, aussi intelligents soient-ils, se plantent ? La formation m'a été utile pour comprendre ce qui se passe chez les dyslexiques, même si l'enseignant comprend intuitivement ». Des



recettes sont offertes : écrire plus gros, avec 4 couleurs maximum, inciter à l'emploi des surligneurs, favoriser les endroits lumineux, apprendre l'organisation du cartable et l'ordre sur la table... « Il faut s'adapter à chaque élève dys. C'est du cas par cas. Notre rôle est de rendre explicite des procédures qui sont mystérieuses pour eux ». L'Ulis comme espace où l'on se réapproprie des méthodes de travail et l'inclusion en classe ordinaire pour ne pas perdre la notion d'apprentissage collectif.

« Je suis convaincu par la loi de 2005. Elle pose la nécessité des structures, des espaces et des moyens »

Jean-François Vergnes, professeur d'histoire-géographie



Les PROCÉDURES

Suivant le degré de sévérité du cas et le nombre de troubles associés, un projet d'accueil individualisé (PAI) ou un projet personnalisé de scolarisation (PPS) peuvent être mis en place.

Le PAI organise des aménagements de la scolarité de l'enfant souffrant de troubles des apprentissages. Il associe l'enfant, la famille, l'équipe éducative ainsi que les personnels de santé.

Le PPS demande l'intervention de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). L'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE) élabore un plan de compensation puis le plan personnalisé de scolarisation (PPS) à partir des éléments d'observation de l'équipe de suivi de scolarisation (ESS). Il est ensuite validé par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui le transmet aux parents et à l'établissement scolaire.

L'ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation) facilite et assure le suivi du PPS, l'évalue (au moins 1 fois par an) et propose des aménagements pour garantir la continuité du parcours. Elle informe la CDAPH de toutes difficultés et propose à la CDAPH les révisions de l'orientation avec l'accord des parents.

En tant que membres de l'équipe de suivi de scolarisation, les enseignants observent les progrès de l'élève (apprentissages, épanouissement, relations aux autres,...) et précisent ainsi toutes difficultés rencontrées afin d'y pallier au mieux par des aides pédagogiques, humaines ou matérielles.

«Avec les maths, j'ai contourné mes problèmes»

Xavier Taupenas est «dys». Dyslexique, dysorthographique, dyspraxique et dyscalculique. Des mots qui inquiètent. Des troubles qui demandent volonté et investissement pour réussir. Parcours d'un jeune homme qui a su se créer des stratégies de compensation.

À quel moment vous a-t-on diagnostiqué dyslexique ?

J'ai été diagnostiqué très tôt car dès la maternelle, je présentais des troubles au niveau de la logique. Puis au CE1, le diagnostic a été confirmé. Je suis dyslexique, dysorthographique, dyspraxique et dyscalculique, tout cela sous des formes moyennes. Jusqu'à 18 ans, j'ai bénéficié d'un suivi



«Enfant, je savais parler, mais dans un texte écrit, je ne savais pas où étaient les mots»

orthophonique à hauteur de deux séances par semaine. À l'école, j'étais un cas marginal. Les institutrices manquaient sans doute d'outils et de formation. C'est ma mère, prof de maths, qui leur expliquait comment fonctionner avec moi.

Comment s'est déroulée votre scolarité ?

J'ai rencontré de très grosses difficultés pour apprendre à lire et à écrire. C'était une catastrophe. Ma mère a sacrifié de nombreuses heures pour m'aider. On travaillait jusqu'à minuit tous les jours. Quand on est dyslexique, il faut travailler deux fois plus que les autres pour obtenir des notes correctes sans qu'elles soient exceptionnelles. Il y a une grosse part de volonté. Au fil du temps, j'ai adopté des moyens de compensation. Par exemple, il m'arrive parfois de répéter les phrases que j'ai entendues avant de les écrire. De même, faire des schémas ou écrire sur un brouillon peuvent aider. Et puis, je m'en sors assez bien à l'oral. Pour preuve, au bac de français, alors que j'ai obtenu un 4/20 à l'écrit, j'ai eu un 16 à l'oral. J'ai suivi un bac scientifique. Dès la troisième, j'ai compris que c'était dans ce domaine que je m'en sortais le mieux. J'ai même été major de ma promo à la faculté.

Avez-vous bénéficié d'aides spécifiques ?

Je ne souhaitais pas particulièrement être accompagné d'un AVS, alors nous n'en avons jamais fait la demande. Par contre, j'ai bénéficié du tiers-temps dès le lycée. Le temps supplémentaire qui m'était accordé durant les examens me permettait de relire attentivement ma copie et d'y corriger

un maximum de fautes. À la fac, des pôles d'accueil des handicapés aident les étudiants. Ils prévoient les plannings des partiels, qui diffèrent des autres étudiants du fait des aménagements.

Vous allez bientôt enseigner les mathématiques. Allez-vous aborder la question de la

dyslexie avec vos élèves ?

Oui, j'ai pour l'instant réussi les écrits du CAPLP pour enseigner les mathématiques et la physique en lycée professionnel. Je stresse un peu à l'idée d'avoir à écrire au tableau. Il y aura forcément des fautes qui se glisseront ici ou là. Je pense que je serai honnête avec les élèves. Peut-être que je ne nommerai pas tout de suite la dyslexie mais je les préviendrai qu'ils risquent de devoir me corriger. C'est une question délicate tant vis-à-vis des élèves, des futurs collègues que face à la mission qui nous est confiée en tant qu'enseignant. Il nous est demandé de posséder une parfaite maîtrise de la langue française écrite et orale*. Or, je ne maîtriserai jamais parfaitement l'écrit. Je pense d'ailleurs que sans la reconnaissance de ma dyslexie par le bureau de l'insertion des étudiants en situation de handicap (BIESH), je n'aurais pas pu faire la fac.

Comment définiriez-vous la dyslexie ?

C'est un trouble qui handicape au quotidien, même si j'ai du mal à me considérer comme handicapé. Petit, je ne m'en rendais pas compte. C'est en devenant autonome que j'ai pris conscience que la dyslexie provoque certaines gênes. Je ne peux pas écrire un mail ou une lettre sans me faire corriger. Seul, je ne peux pas m'occuper des courriers administratifs ou écrire une lettre de motivation. Heureusement, même si je suis « dys », il y a toujours un moyen de compenser.

*Voir le Bulletin Officiel n°13 du 1^{er} avril 2010

**Une journée nationale des dys
Tous les 10 octobre**

La journée se déroule aux alentours du 10 octobre de chaque année dans de nombreuses villes de France. Depuis 5 ans, l'association Dyspraxique mais fantastique (DMF) organise la Journée Dys Marseille, avec la collaboration de son partenaire l'association avenir dysphasie (AAD).

« À Marseille, explique Luce Nocera, déléguée départementale de l'association DMF dans les Bouches-du-Rhône, lors de ces événements, nous proposons en parallèle un forum informatif pour les parents et professionnels, des conférences qui mettent en lumière les avancées et les projets, mais également des animations pour les enfants concernés. Une manière de se retrouver ensemble et de maintenir la dynamique ».

«Réduire les inégalités»

« Nous avons la chance d'être dans une académie dynamique ». Luce Nocera est déléguée départementale de l'association nationale « dyspraxique mais fantastique ». Créée en 2003, l'association de parents et bénévoles compte plus de 1500 membres.

Vous êtes déléguée départementale de l'association Dyspraxiques mais fantastiques (DMF) dans les Bouches-du-Rhône. Quels sont vos objectifs et quel genre d'actions menez-vous ?

Notre mission est avant tout d'accompagner les parents, leur donner des conseils, répondre à leurs questions. La dyspraxie relève la plupart du temps du champ du handicap. Nous expliquons et orientons les parents afin que leur enfant puisse obtenir les aides humaines et matérielles dont il aura besoin. Les nouvelles générations ne doivent pas souffrir comme les précédentes. Elles doivent être dépistées à temps pour faire que les prises en charge soient efficaces et éviter des orientations inadaptées.

Nous participons également à la formation des AVS et des enseignants de l'académie. Des cafés dys sont organisés ainsi que des soirées à thème. Ces journées rencontrent un vif succès.

A quoi ressemble le quotidien d'un enfant dyspraxique ?

L'enfant dyspraxique a des problèmes d'automatisation du geste. Il y a une discordance entre l'acte voulu et l'acte réalisé. Prendre son biberon dans ses mains, nouer ses lacets, couper sa viande, sont autant de gestes automatiques que l'enfant dyspraxique aura des difficultés à effectuer. La dyspraxie arrive rarement seule. D'autres troubles dys sont associées comme les troubles de l'attention, la dysgraphie, la dyslexie... Une fois le diagnostic posé, les prises en charge rééducatives sont nécessaires et pluridisciplinaires. Les séances de psychomotricité travaillent le schéma corporel, la motricité fine et globale et la coordination oculo-manuelle. Un ergothérapeute intervient parfois pour accompagner l'enfant dans son environnement et l'utilisation de matériel de compensation. S'ajoutent aussi des séances d'orthophonie, de rééducation orthoptique si l'enfant présente des troubles neuro-



« Il y a encore des progrès à faire », explique Luce Nocera

visuels et même un suivi psychologique lorsque l'enfant souffre d'une mésestime de lui-même ou d'un trouble attentionnel avec hyperactivité. Son emploi du temps est donc très chargé alors que ce sont en général des personnes plus fatigables du fait de leurs troubles. Tous ces soins ont un coût que certaines familles ne peuvent pas assumer car tout n'est pas pris en charge par la sécurité sociale. Avec la fédération française des dys, à laquelle DMF est affiliée, nous oeuvrons afin de faire évoluer ces inégalités.

Vous êtes vous-même maman d'un enfant dyspraxique, quel a été votre parcours ?

C'est un peu un parcours du combattant comme pour tous les parents. Au début, on voit que l'enfant fonctionne différemment. Mon fils n'arrivait pas à tenir son biberon, il se cognait souvent, ne savait pas se moucher, ne s'habillait pas seul ou encore ne mangeait pas proprement et ne dessinait jamais. On comprend le sens de tous ces signes quand le diagnostic tombe. Sa chance est qu'il possède une bonne mémoire et a su développer des stratégies de compensation. Il a été diagnostiqué à 7 - 8 ans. Mais dès la maternelle, je pense qu'on peut parvenir à déceler certains troubles. Il y a les gommettes, les coloriages où l'enfant ne doit pas dépasser les traits ou le fait de savoir fermer ses petits boutons seul... Si les enseignants de maternelle étaient formés, ce serait une richesse pour le dépistage précoce.

En terme de compensation, mon fils a bénéficié d'une AVS dès le CM1. Il travaille en outre avec un ordinateur et des logiciels spécifiques. C'est le cas de la plupart des enfants dyspraxiques. L'ordinateur est presque un outil indispensable. Aujourd'hui il est en 3^e, sa scolarité est variable mais il est cultivé, s'intéresse à plein de choses et espère suivre des études juridiques ou s'orienter dans l'enseignement.

www.dyspraxies.info/
luce.nocera@orange.fr

Coridys, des idées à faire vivre



« Il s'agit d'occuper une position transversale pour un partage des informations entre les personnels soignants, les enseignants et les parents », déclare Ariel Conte

Suite à des restrictions budgétaires, l'association nationale CORIDYS, créée en 1994, vient d'être dissoute, laissant derrière elle 10 salariés licenciés et nombre d'adhérents. Il n'en reste pas moins un travail fédérateur qui permet aujourd'hui de mettre en lumière des méthodes de travail et d'accueil qu'il ne faudra pas oublier. « Nous proposons des ateliers de médiation cognitive où enfants et adultes apprennent à repérer leurs points faibles et leurs points forts, afin de développer des stratégies efficaces pour compenser leurs troubles », explique Ariel Conte, président de l'association CORIDYS. L'association

proposait un accompagnement social pour aider à remplir les dossiers MDPH, des entretiens d'orientation, des bilans effectués par des psychologues cognitivistes ainsi que l'accès à une documentation importante. Elle permettait une coordination entre le médical, le rééducatif et le scolaire. Il ne faut pas perdre de vue cette expérience qui répondait bien aux besoins. Heureusement des bénévoles se mobilisent pour faire de nouveau vivre ce concept sur un plan départemental ou régional. « Il faudra beaucoup de temps pour reconstruire un dispositif qui a montré son efficacité », conclut Ariel Conte.



La journée nationale des dys chaque année à la date clé du 10 / 10

Dans la même collection

- La scolarisation des enfants sourds et malentendants
- L'autisme et la scolarité

À venir

- Les déficients visuels et la scolarité